



**Compétences visées**

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

**Rôle de communicateur-trice**

☒ B4 Elles communiquent (oralement et par écrit) de manière adaptée et professionnelle, avec les patients/clients et l'ensemble des intervenants et spécialistes concernés.

**Rôle de promoteur-trice de la santé**

☒ E1 Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.

**Rôle d'apprenant et de formateur-trice**

☒ F1 Elles approfondissent leurs compétences professionnelles grâce à la formation continue et soutiennent le développement des compétences de leurs pairs. Elles contribuent à la formation des étudiants.

☒ F3 Elles améliorent constamment leur pratique professionnelle par une pratique réflexive et utilisent le savoir expérientiel des patients et des collègues comme opportunité d'apprentissage.

☒ F4 Elles sont actives dans la planification et le développement de leur carrière professionnelle.

**Rôle de professionnel-le**

☒ G1 Elles adoptent une posture respectueuse de l'éthique professionnelle, une démarche réflexive systématique sur leurs propres valeurs et tiennent compte des stratégies nationales pertinentes. Elles agissent en conformité avec les prescriptions légales.

☒ G2 Elles représentent leur profession avec compétence et s'impliquent pour son développement et sa reconnaissance. Elles s'engagent pour des soins de qualité dans le système socio-sanitaire. Elles exercent leur profession de manière autonome, compétente et responsable

☒ G3 Elles contribuent à la qualité de vie des individus et de la société et s'engagent pour une utilisation raisonnable des ressources humaines, financières et écologiques

☒ G4 Elles adoptent une attitude responsable pour leur propre santé et celle de leurs collègues en utilisant des mesures de promotion et de prévention.

---

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage****Contenus**

DIDP6 :

- Transition professionnelle infirmière :
  - Modèle de Benner
  - Modèle de Duchscher
  - Concept de résilience et vulnérabilité dans la pratique des soins
  - Mentorat et rétroaction constructive
- Pénurie infirmière ? : le marché de l'emploi à Genève
- Carrière infirmière : perspectives et formations continues
- D'étudiant en soins infirmiers à professionnel en primo-emploi
- Aspects pratiques
- Rencontre avec les employeurs potentiels : Career Day

DAP :

- Retour réflexif sur le développement des compétences infirmières : auto-évaluation (Echelle de Casey & Fink)
- Bien-être au travail et prévention de l'épuisement professionnel : ressources personnelles
- Dynamique de groupe apprenant

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

Les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles :

- Cours ex-cathédra
- Séminaires DIDP6 et DAP
- Career day
- Classe inversée
- Moodle HES-SO

**Exigence de fréquentation**

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant-e est tenu-e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

Des activités de rattrapage peuvent lui être également imposées.

En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

En cas d'absence justifiée à une évaluation :

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

---

**5. Modalités d'évaluation et de validation****Initial**

- Contrôle continu de groupe (groupe DAP) comptant pour 20 % de la note finale
- Examen oral individuel portant sur les acquisitions durant le module de DIDP6 et le DAP, comptant pour 80 % de la note finale

Période : semaine 27-28

**Remédiation**

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

La remédiation a pour objectif de compléter les parties lacunaires identifiées lors de l'examen initial.

- Modalités : examen écrit individuel sur table
- Période : semaines 36-37

**Répétition**

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

---

**6. Bibliographie principale**

Benner, P. (2003). *De novice à expert. Excellence en soins infirmiers*. Masson

Brook, J., Aitken, L., Webb, R. et al. (2019). Characteristics of successful interventions to reduce turnover and increase retention of early career nurses: a systematic review. *International Journal of Nursing Studies* 91, 47-59  
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0020748918302591?via%3Dihub>

Charrette M., Goudreau J., Bourbonnais A. (2020). Soutenir les infirmières nouvellement diplômées. Une résidence en soins infirmiers ? *Perspective infirmière*, 17 (5), 54-59  
<https://www.oiiq.org/w/perspective-infirmiere/PI-vol17-no-5.pdf#page=54>

Charrette M., Robitaille A. (2024). La rétroaction constructive. Pour faciliter la transition des études à la pratique. *Perspective infirmière*, 21 (3), 49 -57. <https://www.oiiq.org/la-retroaction-constructive>

Casey K., Tsai C-L., Fink R. (2021). A psychometric Evaluation of the Casey-Fink Graduate Nurse Experience Survey. *Journal of nursing administration*. 51 (5), 242-248.  
[https://journals.lww.com/ionajournal/abstract/2021/05000/a\\_psychometric\\_evaluation\\_of\\_the\\_casey\\_fink.5.aspx](https://journals.lww.com/ionajournal/abstract/2021/05000/a_psychometric_evaluation_of_the_casey_fink.5.aspx)

Duchscher J., Windey M. (2018). Stages of transition and transition shock. *Journal for Nurses in Professional Development*. 34 (4), 228-232. [https://journals.lww.com/jnsdonline/citation/2018/07000/stages\\_of\\_transition\\_and\\_transition\\_shock.11.aspx](https://journals.lww.com/jnsdonline/citation/2018/07000/stages_of_transition_and_transition_shock.11.aspx)

Morenon O. (2023). *Vulnérabilité et résilience en formation infirmière*. Seli Arslan.

---

## **7. Responsable(s) de module**

Responsable(s) : Fabienne Terraneo

Equipe pédagogique : Enseignants HEdS et vacataires

Descriptif validé le 14 janvier 2026 par

Zecca Walter  
Co-responsable de filière